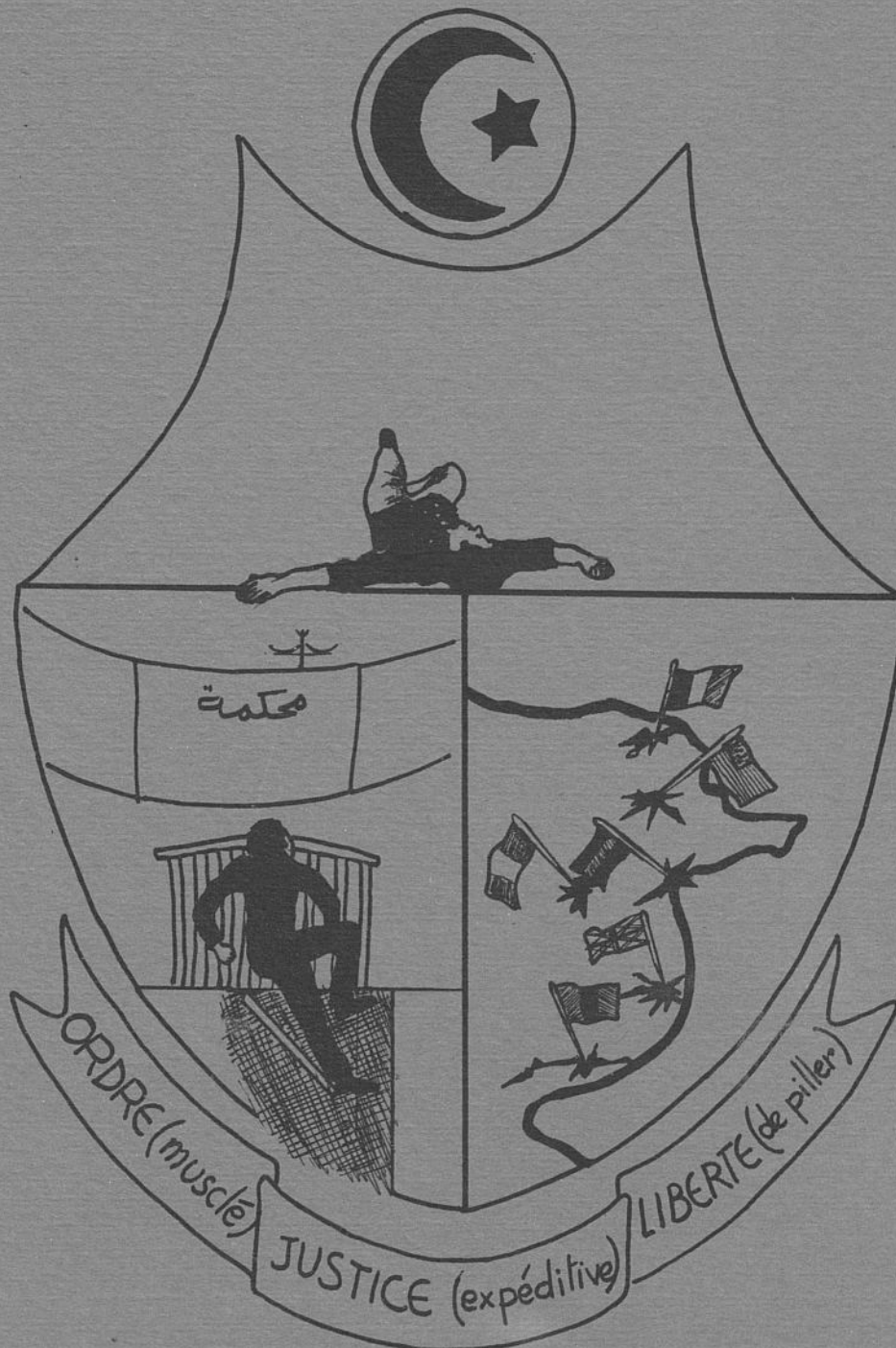


COMITE d'INFORMATION et de DEFENSE des VICTIMES de la REPRESSION en TUNISIE



Numéro Double
Février-Mars 1976
N° 19 - Prix: 2,50 F.

Adresse: J. GATTEGNO
B.P. 397
75025 Paris Cedex 01
CCP La Source: 33- 34906

MISE AU POINT

Les "étudiants communistes tunisiens en Europe" viennent de lancer à Paris une nouvelle publication intitulée, "Jeunesse démocratique".

Le Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie ne pourrait que se féliciter du développement de la presse d'opposition au régime du parti unique. Aussi bien, toute initiative de ce genre, pour limitée qu'en soit le noyau d'animation, ne peut que bénéficier de notre active sympathie.

Mais voici que dès ce premier numéro, ce sont les forces démocratiques qui sont directement prises à parti.

Les "Etudiants communistes tunisiens" ne se contentent pas seulement de faire état de leurs divergences idéologiques et politiques avec d'autres forces et courants démocratiques et révolutionnaires, ils s'en prennent en effet, ouvertement, aux "Structures Syndicales Provisaires" du mouvement étudiant à Paris, ainsi qu'à notre comité, (cf. Editorial de ce bulletin).

Nous laisserons le soin au C.S.P.-UGET de Paris de répondre ou non aux attaques dont il est l'objet et nous nous contenterons, pour ce qui concerne le Comité d'information et de défense, des précisions suivantes:

I/ La plateforme du Comité a recueilli, au terme de discussions démocratiques qui ont duré au total près de 20 heures, l'adhésion unanime de tous les participants, y compris celle d'un participant qui a tenu à se présenter comme étant dûment mandaté par le "Parti Communiste Tunisien". Ce participant a d'ailleurs été à l'origine de la plupart des amendements soumis à l'Assemblée et, pour une bonne part, retenus par cette dernière.

II/ Le vote des statuts a suscité cependant une abstention, celle justement de ce même curieux démocrate qui, après avoir fait traîner en longueur les discussions et multiplié les manoeuvres d'obstruction n'a plus repris contact depuis ce vote, avec le Comité.

L'explication avancée pour justifier cette abstention est la suivante; le Comité d'information et de défense ne devrait fonctionner que sous la forme d'un cartel d'organisations.

Or, cette conception a été rejetée par tous les autres participants qui estiment que la formule du cartel risque, en l'état actuel des choses, de transformer le Comité en un champ clos pour des affrontements idéologiques et politiques préjudiciables au travail de défense.

Le Comité a, depuis, relancé ses activités en réaffirmant sa volonté de renforcer le travail unitaire de défense. L'attaque du bulletin des "Etudiants communistes tunisiens" contre notre Comité, procède donc de la calomnie. Ce comportement que nous déplorons tendrait à confirmer le caractère sectaire des pratiques de ce groupe. Le bulletin des "Etudiants communistes tunisiens en Europe" s'en prend, en effet, aux prétendues "manières anti-démocratiques" de notre Comité et laisse entendre que nous aurions posé comme préalable, la "condamnation du social-impérialisme". Notre plateforme publiée dans le numéro 19 de notre bulletin, constitue un cinglant démenti à ce grossier mensonge.

Fait tout aussi grave, nous ne pouvons, en tant que Comité démocratique, passer sous silence, la scandaleuse appréciation à caractère régionaliste portée, page 33, dans un autre article du bulletin des "Etudiants communistes tunisiens en Europe".

Paris le 28 février 1976.

Le COMITE d'INFORMATION et de DEFENSE
des VICTIMES de la REPRESSION en TUNISIE.

SONMAIRE.

- 1- EDITORIAL : Appel à l'opinion internationale....
- 2- CHRONOLOGIE des événements à l'Université.....
- 3- REVUE DE PRESSE nationale et internationale....
- 4- LA RIPOSTE en Europe.....
- 5- LES DERNIERS PROCES.....
- 6- L'AFFAIRE DE THALA.....
- 7- LA SITUATION DES PRISONNIERS POLITIQUES.....
- 8- LES LUTTES OUVRIERES.....
- 9- LA NOUVELLE PLATEFORME DU CO MITE.....
- 10- L'ACTIVITE DES AUTRES COMITES DE DEFENSE.....

NOTRE COUVERTURE : A la suite d'une décision prise par le pouvoir destourien faisant intervertir l'ordre des termes de la devise du pays, (Ordre, Justice et Liberté à la place de Liberté, Ordre et justice), et à la lumière des derniers événements à l'Université de Tunis; une illustration du nouveau blason du régime.

LIBRARY

APPEL A L'OPINION INTERNATIONALE.

Jour après jour, le peuple tunisien intensifie ses luttes pour conquérir sa liberté et sa dignité chaque jour bafouées par un pouvoir antidémocratique et anti-populaire qui oppose une répression de plus en plus violente à toute revendication.

Ces derniers temps, c'est tout particulièrement le mouvement étudiant qui subit cette répression :

- On ne compte plus le nombre des exclus de l'Université et des grandes écoles
- L'Université cernées par les brigades dites de l'"Ordre Public" est quadrillée à l'intérieur par des "surveillants" armés de matraques et de couteaux, contrôlant tout mouvement, allant jusqu'à la confiscation des cartes d'étudiants.
- De nombreux étudiants ont été brutalisés à l'intérieur des facultés et certains ont été très gravement blessés.
- En l'espace de quarante jours de nombreux procès ont eu lieu; tous expéditifs, ont condamné à de lourdes peines une vingtaine d'étudiants (1). Des verdicts iniques ont été rendus: jusqu'à 16 ans de prison pour une tentative de distribution de tracts.

Tout prouve que les droits démocratiques les plus élémentaires ne sont pas respectés en Tunisie.

Il est urgent que l'opinion internationale manifeste sa réprobation envers un régime policier et brutal. Des appels pressant nous parviennent de Tunis pour qu'un soutien effectif s'organise et que le "mur du silence" sur les luttes populaires en Tunisie s'effondre, révélant la nature fascisante du pouvoir dans ce pays.

Des journalistes correctement informés ont déjà donné un aperçu sur la véritable situation, économique et sociale, qui prévaut dans le pays (2), des organismes humanitaires internationaux, tel AMNISTY INTERNATIONAL (3), ont dénoncé la répression, les procès expéditifs et truqués, ainsi que la torture qui s'y pratiquent couramment. Des organes syndicaux (4), ont manifesté leur solidarité envers les luttes démocratiques en Tunisie.

La liste de ces manifestations de solidarité est plus longue encore, mais modeste. Il y a beaucoup à faire encore pour démystifier une réputation factice, créée de toutes pièces par les mass-média du néocolonialisme et de l'impérialisme. Le voyage du Président de la République Française en Tunisie a, à titre d'exemple, servi de prétexte à une série d'émissions radiophoniques, théoriquement consacrées à la Tunisie, mais qui, en fait, ont vanté complaisamment les mérites d'un prétendu "combattant suprême" sans jamais donner la parole au peuple tunisien. De nombreuses personnalités politiques françaises, réputées démocrates, n'ont pas hésité à chanter les louanges d'un homme qui nie à son peuple tout droit à la liberté et à l'expression.

L'opinion démocratique française doit cesser de se laisser abuser par une propagande qui en fait la complice inconsciente d'un pouvoir répressif et dictatorial.

La tâche d'éveiller l'opinion internationale revient à tous les démocrates tunisiens; tous ont leur place au sein du Comité d'Information et de Défense des Victimes de la Répression en Tunisie. Nous tous, immigrés tunisiens, travailleurs, étudiants et intellectuels, sommes concernés, parce que tous, nous sommes victimes de la répression économique, politique et culturelle que subit notre peuple. Il nous revient de lutter pour que cesse l'arbitraire et l'injustice pour construire une Tunisie démocratique et réellement indépendante.

(1): Voir notre article sur les derniers procès.

(2): LA TUNISIE VINGT ANS APRES, reportage de T. Maschino et Fadéla Mrabet. Le Monde Diplomatique, Décembre 1975.

(3): Tribune Libre du "Monde" par M. J.P. Darmon, membre d'AMNESTY INTERNATIONAL, section française.

(4): Cf. "U.S. Informations" du 28.1.76; mensuel du Syndicat National des Enseignants de second degré.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION POUR L'AMNISTIE DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES EN TUNISIE VA ETRE ORGANISEE PROCHAINEMENT PAR L'ENSEMBLE DES COMITES D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DE LA REPRESSION EN TUNISIE, EN LIAISON AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. SOYEZ NOMBREUX A LA SOUTENIR.

CRONOLOGIE DES EVENEMENTS

A L'UNIVERSITE ET DANS LES LYCEES.

LA SITUATION A LA RENTREE

Réélues depuis la fin du deuxième trimestre de l'année dernière, les structures syndicales provisoires (S.S.P) de l'Union Générale des étudiants Tunisiens (U.G.E.T), et le Comité Universitaire Provisoire (C.U.P), ont eu à aborder une rentrée universitaire caractérisée par :

I - A l'issue de la tenue, en août 75, du congrès de l'"U.G.E.T.", le pouvoir redouble d'efforts pour légitimer sa direction destourienne. La campagne publicitaire menée à cet effet à la rentrée, se signale par de nombreux appels aux étudiants et par des efforts visant à aborder leurs multiples problèmes matériels, dans le but de les détourner de l'essentiel : l'aspect anti-démocratique de ce syndicat fantoche coiffé par le Parti unique.

II - Un peu avant la rentrée, le gouvernement présente un projet de réforme de l'enseignement. Ce projet heurte l'opinion démocratique par ses aspects sélectif et répressif :

- SÉLECTIF : A tous les niveaux de l'enseignement, des examens, des concours et autres "tests de bonne conduite", sont prévus pour "orienter" l'étudiant, privé au départ du libre choix de ses études. Ceci, disent les autorités, pour "rentabiliser" l'Université et l'adapter à un système économique que les observateurs occidentaux eux-mêmes, jugent désastreux pour la Tunisie.

- RÉPRESSIF : Pour s'assurer l'obéissance des étudiants, la réforme prévoit l'instauration dans les facultés d'une garde spéciale destinée à interdire toute réunion, prise de parole, affichage etc., qui ne soient pas "légaux". L'exclusion expresse des étudiants sur décision du ministre de l'Éducation Nationale, sans consultation préalable du conseil de discipline. La suppression des bourses, et autres avantages auxquels tout étudiant a droit, au cas où il ne se soumettrait pas à ces différentes mesures.

III - A l'échelle nationale, les forces démocratiques connaissent une vague de reflux après la répression qui s'est abattue sur elles au cours des années 73, 74 et 75.

Cette situation entraîne la mobilisation des étudiants autour de mots d'ordre réclamant la tenue d'un congrès extraordinaire, l'amélioration de la condition matérielle des étudiants, (logement, restaurants, bourses ..), le refus de la réforme de l'enseignement. Cette mobilisation entraîne inéluctablement le problème de la représentation.

C'est ainsi que, le 4 décembre 1975, une assemblée générale se réunit à la faculté des Lettres, à l'appel des S.S.P. et que, à partir d'une déclaration électorale proposée par le C.U.P. et adoptée par une écrasante majorité, des élections furent organisées à l'échelle de toutes les facultés et des grandes écoles, à l'exception de la faculté des Sciences.

A titre d'exemple, à la faculté des Lettres, le premier candidat de la liste destourienne obtient 9 voix, tandis que les 4 candidats proposés par le C.U.P. obtiennent la majorité des voix, entre 280 et 400.

LES EVENEMENTS.

Le 9 décembre 75. Journée de grève dans toutes les facultés. Près de 4000 étudiants rassemblés à la Cité Universitaire de Ras-Tabia, tiennent différents cercles de discussions. Au cours de cette journée riche en échanges, la question d'une répression éventuelle a été soulevée, mais il n'a jamais été question d'occuper des locaux administratifs.

Le 10 décembre. Des étudiants réunis spontanément à la faculté des Lettres décident d'occuper les locaux du doyen YALAOUI, après que celui-ci ait eu agressé trois jeunes filles et confisqué deux cartes d'étudiants.

La faculté est aussitôt encerclée par les B.O.P. et une campagne de presse est orchestrée par le pouvoir pour dénigrer les revendications estudiantines. Les étudiants se mettent en grève et le restent jusqu'aux vacances d'hiver.

Au cours de cette période, la répression s'accroît et des dizaines d'arrestations sont opérées.

Le 17 décembre. 5 étudiants syndicalistes sont jugés au cours d'un procès sans avocats:

1/ Hédi Jilani, en fuite : 6 ans et 4 mois de prison ferme :

- 3 ans et mille dinars d'amende (10 000 MF.) pour "atteinte au prestige du chef de l'Etat".
- 1 an pour "diffamation"
- 2 ans pour "rébellion"
- 4 mois pour "destruction de bien d'autrui".

2/ Habib Kaouachi : 4 ans et 4 mois :

- 2 ans pour atteinte au prestige du chef de l'Etat
- 1 an pour diffamation
- 1 an pour rébellion
- 4 mois pour "vol".

3/ Habib Khendri, Slimane Yahiaoui, Mohamed Bekri : 2 ans et 4 mois chacun :

- 1 an pour atteinte au prestige ...
- 6 mois pour diffamation
- 6 mois pour rébellion
- 2 mois pour destruction de bien d'autrui
- 2 mois pour vol.

Il est à noter que, lors de l'occupation du bureau du doyen, un étudiant a écrasé un mégot sur le tapis, ce qui sera qualifié de destruction.

tion de bien d'autrui. La photo de Bourguiba déchirée; c'est l'atteinte au prestige du chef de l'Etat, quant à l'occupation du local elle-même, elle est qualifiée de rébellion et de vol de documents.

Les étudiants se mobilisent contre cette parodie de justice. La grève s'étend à l'ensemble des facultés et des grandes écoles, à l'exception de l'École des beaux-arts. Les vacances d'hiver arrivent au moment où la faculté des Lettres est pratiquement fermée, encerclée par les brigades de choc.

Le 5 janvier 76. Les étudiants de la faculté des Lettres réunis en A.G. décident la reprise des cours jusqu'au huit janvier, date fixée à laquelle les vigiles installés dans l'établissement, doivent l'avoir quitté et l'encercllement par les E.O.P. doit être levé.

Le 6 janvier. Le doyen de la fac. des Lettres refuse de recevoir une délégation porteuse d'une motion demandant le retrait des E.O.P. et des vigiles, ainsi que la libération des syndicalistes emprisonnés.

Le 8 janvier. A l'issue d'une Assemblée Générale, les étudiants décident de porter la reprise des cours jusqu'au 14, date du procès en appel des 5 syndicalistes condamnés.

Le 9 janvier. Dans les couloirs de la fac. des Lettres est affichée une liste de 14 étudiants exclus définitivement par décision du ministre de l'Éducation. Les étudiants refusent spontanément d'aller aux cours. Les E.O.P. empêchent aussitôt les autres étudiants d'entrer dans la fac et les vigiles se mettent à tabasser ceux qui se trouvent à l'intérieur.

A l'issue d'une A.G., la fac de Droit se met en grève.

Le 10 janvier. Grève à la fac. de Sciences.

Le 12 janvier. Grève à l'Institut de presse.

Le 13 janvier. A l'appel du C.U.P., un meeting se tient au Campus. Devant près de 4000 étudiants furent lus :

- Un rapport d'information sur la situation à l'Université et dans les grandes écoles.
- Un texte sur les libertés démocratiques.
- Deux motions de soutiens émanant du Centre d'Art Dramatique et de la fac. de Médecine.

Le 14 janvier. Suivant une décision prise au cours du meeting de la veille, un rassemblement a lieu devant le Palais de justice où comparaissent en appel les cinq syndicalistes jugés arbitrairement le 17 décembre 75.

Bab Alouj, Bab El Khadra, Bab El Jazira, le "Passage", place Farce-lone, porte de France; à tous ces carrefours, 3 à 4 camions stationnent et des E.O.P. serrés au coude à coude, bloquent toutes les artères menant à la Kasbah. Bus et taxis sont fouillés. De la Kasbah à Bab Souika, un déploiement extraordinaire de forces encercle le quartier du tribunal; interdiction est faite aux autos et aux piétons de passer.

Vers 13 heures 30, les étudiants se rassemblent entre la Cité Kas-Tabia et le foyer de jeunes filles du Bardo. C'est le théâtre d'une véritable bataille rangée entre les étudiants retranchés derrière des barricades de fortune et les E.O.P. qui les attaquent à coup

7
de bombes lacrymogènes. Des jeunes du bidonville proche de jbel Lahmar se joignent aux étudiants. Les affrontements sont violents. La presse officielle fait état de 26 blessés parmi les B.O.P. Le quartier sera encerclé jusqu'à tard dans la soirée et près de deux cent arrestations seront opérées.

Le 15 janvier. Encore un procès. 12 étudiants très dignes comparaissent devant les juges et sont très lourdement condamnés. Les chefs d'inculpations sont les suivants : rassemblement sur les lieux publics, atteinte au prestige du chef de l'Etat, perturbation de l'ordre public, diffusion de fausses nouvelles, destruction de bien d'autrui, utilisation d'une violence légère. Les peines sont ainsi réparties : 2 ans (diffamation), 8 mois (rassemblement), 6 mois (diffusion de fausses nouvelles), 6 mois (destruction de bien).

Le Campus et la Cité universitaire sont à leur tour encerclés. On ramasse les étudiants par camions.

Les B.O.P. pénètrent dans les laboratoires et les amphi. de l'Ecole Nationale des Ingénieurs Tunisiens, (ENIT). Des assistants tentent de les en empêcher, ils sont arrêtés. Un professeur russe a son dentier cassé.

Les étudiants de la Fac. de Médecine, au cours d'affrontements avec les barbouzes ont deux blessés graves; une fille et un garçon, (carotide tranchée par un éclat de verre, fracture du crâne). Les étudiants manifestent à l'intérieur de l'hôpital Charles Nicolle. Ils décident une grève roulante.

Les 16 et 17 janvier. Les cours ne reprennent que très partiellement. La presse officielle publie le chiffre de 30/0, en comptant les boys scouts et les "enfants de Bourguiba", envoyés dans les fac. pour faire croire à une reprise.

Le 17 janvier. A la faculté de Droit, la décision est prise de poursuivre la grève jusqu'au retour à des conditions normales d'études, c'est à dire, jusqu'à la fin de l'occupation de la fac. de l'intérieur et son encercllement extérieur.

Le 20 janvier. Les étudiants en lettres regagnent la faculté. Ils sont accueillis par des barbouzes armés de matraques et de couteaux. Le doyen participe activement au tabassage systématique encadré par la "garde universitaire" en tenue spéciale. Il confisque les cartes et ordonne qu'on embarque certains étudiants après les avoir giflé et craché à la figure.

- Un étudiant poignardé est emmené d'urgence à l'hôpital ..
- Un autre meurt à la suite d'un coup de couteau.
- Un poignard éborgne un étudiant.
- Une étudiante enceinte, sauvagement violentée, fait une fausse couche.

Les blessés se comptent par dizaines. Ils sont évacués dans des voitures de la S.T.E.G., (société tunisienne d'électricité et de gaz). On ignore la gravité de l'état de certains d'entre eux.

Le 21 janvier. Une nouvelle liste de huit étudiants exclus est affichée à la fac. de Lettres. Des centaines de cartes sont confisquées.

Le 22 janvier. Meeting à la faculté de Médecine . Décision de boycotter le restaurant universitaire pour la journée du 23. Continuation des grèves au niveau de l'Université.

- Le 23 janvier. Fermeture de la Fac. de Droit. Grève dans tous les établissements.

Arrestation de nombreux étudiants à Sfax à la suite d'une manifestation organisée par la faculté de Médecine et par l'Institut de gestion pour protester contre l'arrestation de nombreux étudiants.

Le 24 janvier. Nouveau procès politique sans relation avec les événements de l'Université. 4 personnes sont lourdement condamnées. Les chefs d'inculpation retenus contre eux sont, encore une fois, en contradiction avec la Constitution et les libertés les plus élémentaires: détention de documents jugés diffamatoires, tentative de distribution de tracts. 16 ans de prison et 5.100 dinars d'amende à Mohamed et Youssef. 4 ans et 6 mois et 2.200 dinars pour Abdallah et Chawki.

Le 26 janvier. Affrontements à l'E.N.I.T. Un étudiant est hospitalisé d'urgence. Il serait mort quelques heures plus tard. A la fac. de Médecine, 150 miliciens du P.S.D. agressent les étudiants en lançant des cris de "karaté".

Le 29 janvier. A l'appel du C.U.P., les étudiants regagnent les cours en maintenant leurs revendications :

- Levée de l'état de siège,
- Renvoi des "gardiens",
- Arrêt des arrestations arbitraires,
- Retour des étudiants exclus,
- Libération des syndicalistes détenus.

Le 31 janvier. Les 12 étudiants condamnés le 15 janvier sont relâchés. L'implantation des vigiles se généralise au niveau de toutes les fac. écoles, instituts. Matraques en main, "on vous porte" jusqu'à la salle de cours ou de lecture. Les expulsions et les agressions continuent.

Les arrestations : On avance deux chiffres de la même source (employé au ministère de l'intérieur), 420 et 350 arrestations.

Les vigiles : Sous les ordres du parti et du ministère de l'Intérieur, des consignes ont été données aux différentes cellules destouriennes des deux gouvernorats de Tunis afin de sélectionner des "hommes musclés". Pour commencer, 80 "vigiles" ont bénéficié de 40 dinars d'avance sur leur salaire fixé à 80 dinars par contrat passé entre le parti et le ministère de l'Education. 30 vigiles sont destinées au Campus, plus de la moitié des 50 autres, à la seule faculté des Lettres, ceux qui restent sont répartis dans les différents établissements en grève.

Samedi 24 janvier. Les présidents et secrétaires généraux de toutes les cellules de Tunis-nord ont été en réunion à huis-clos à la Maison du parti pour faire le point de la situation . A l'ordre du jour:

- mise au point : efficacité ou non du système utilisé,
- consignes nouvelles,
- mesures exceptionnelles.

Tombant d'accord sur l'efficacité du système utilisé, les responsables

invitèrent les assistants à redoubler de vigilance avec la collaboration de,

- 1- les étudiants de l'"UGET", chargés d'"indiquer" et de tabasser,
- 2- Les agents du ministère de l'intérieur, E.O.P. et police civile.

"La situation est grave, leur a-t-on dit, le mouvement étudiant n'est pas pareil à ceux qui ont précédés. Cette fois-ci, c'est sérieux, leur cible est la destruction de notre parti; l'Algérie et la Libye s'en mêlent. Donc, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher le mouvement de prendre de l'ampleur." Ce discours visait surtout à inciter les assistants à "défendre la Patrie et le Parti par tous les moyens."

Tunis, le 5 février 75 : C'est le quatrième anniversaire des événements de février 72 qui ont vu une mobilisation étudiante sans précédents. Une grève symbolique de la faim est déclenchée pour une journée par les détenus politiques.

La faculté de Médecine est toujours en grève. Revendication principale des étudiants : l'évacuation des vigiles.

L'atmosphère est tendue dans toute l'Université.

ATTITUDE DES PROFESSEURS DU SUPÉRIEUR.

Le 13 décembre 75. Les professeurs de l'Enseignement supérieur sont convoqués pour une réunion à la faculté des Lettres pour leur faire signer une pétition qui sera largement diffusée par la presse et qui est un véritable appel à la répression, qualifiant de "menées criminelles", les revendications des étudiants.

Cette pétition ne fut pas signée par les professeurs, mais elle a été acclamée par un groupe d'entre eux dans une véritable atmosphère d'inquisition. Cependant, les professeurs, EACCAR et GEMADI, qui n'entendent jamais dénoncer la répression mais les "gauchistes", ont fait partie des quelques signataires de cette pétition dont le pouvoir avait besoin pour l'utiliser contre l'ENSEMBLE des professeurs.

Le 23 décembre. Réunis en A.G. du syndicat du Supérieur à l'"UGET", les professeurs votent une motion parue dans "ECH-CHAAB", re vue de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens, dont voici le texte :

Les professeurs réunis en Assemblée générale tenue par le syndicat de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le mardi 23 décembre 1975, au local de l'UGET, sous la présidence du Secrétaire Général de la Confédération Nationale de l'Enseignement, après avoir passé en revue la situation actuelle qui prévaut à l'Université suite aux derniers événements qui se sont déroulés en particulier à la fac. des Lettres

1° rappellent leur position maintes fois exprimée qui considère que la cause principale de la crise à l'Université réside dans la non résolution du problème de la représentativité démocratique des étudiants au sein de leur syndicat, chose qui doit être résolue par toutes les parties intéressées et en premier lieu par les étudiants eux-mêmes;

2°- expriment leur attachement aux acquis de l'Université concernant l'élection de toute les structures de fonctionnement de l'Université y compris la représentativité des étudiants;

3°- renouvellent leur attachement à la démocratisation de l'enseignement qui est un acquis national important et qui est en contradiction avec le projet de la sélection;

4°- font un appel aux étudiants pour qu'ils évitent les actes irresponsables qui nuisent aux acquis de l'Université dans tous les domaines comme l'inviolabilité de l'enceinte universitaire en recourant à la violence, qu'elle que soit sa nature, au sein de l'Université et même en tentant d'entraver le déroulement des cours par la force;

5°- rappellent leur position concernant le recours aux "surveillants" ou aux gardes universitaires comme ne pouvant pas résoudre les problèmes universitaires mais au contraire les compliquent davantage;

6°- lancent un appel aux étudiants pour qu'ils participent à la création des conditions favorables au dialogue et à la reprise des cours après les vacances et demandent au Ministre de l'Education Nationale de créer l'atmosphère favorable à ce dialogue pour aboutir à la solution des problèmes posés.

Le 14 janvier. Les sections du syndicat du supérieur sortent un communiqué que les journaux refusent de publier. Ils y protestent contre les exclusions arbitraires qui sont en fait une mise en pratique de la réforme avant même qu'elle ne soit votée. Ils demandent également le départ des vigiles.

Le 26 janvier. Les professeurs de la faculté des Sciences se réunissent dans une A.C. qui se prolonge jusqu'à minuit, au cours de laquelle ils dénoncent l'agression criminelle des forces destouriennes à l'intérieur de la faculté et demandent le départ des vigiles, des E.O.P. et des barbouzes.

DANS LES LYCÉES.

Vers la mi-décembre, une circulaire de l'Education Nationale change les coefficients du baccalauréat pour les sections sciences. A la suite de cette mesure, les élèves de terminale de la section science se mettent en grève rejoints par les élèves des autres sections.

Le mouvement se répand dans tous les lycées de Tunis, (lycées de Khaznadar, Ibn Charaf, Alaoui, rue du Pacha, rue de Russie, El Omrane, Sadiki, L.J.F. de Radès, lycée technique de Radès...). De nombreux lycées de l'intérieur du pays sont également en grève. Pour beaucoup de lycéens les vacances sont "avancées" et leurs parents "convoqués".

A la rentrée, un élève est exclu de Khaznadar et un autre du lycée de Gafsa. La menace d'expulsion pesant sur tous, et une vaste campagne d'intimidation ayant été menée pendant les vacances, il a été impossible de reprendre les grèves.

Par contre, les lycéens de Menzel Témine et de Kélibia, se montrent intransigeants.

Le 14 janvier. Le lycée de Kélibia est encerclé et occupé par des policiers. Des personnalités civiles, (gouverneur de Mabeul, délégué de Menzel Témime, un responsable régional du parti, un responsable de l'E.N...) tentent de convaincre les élèves de reprendre les cours. Mais les élèves demandent des garanties écrites pour que personne d'entre eux ne soit inquiété, poursuivi ou exclu. Refus des responsables qui renchérissent en embarquant un élève. La grève se poursuit une semaine. Quand les parents venaient les chercher, les élèves, garçons et filles, ont fait preuve d'une grande détermination en refusant de les suivre.

Les villages de Menzel Témime et de Kélibia se virent occupés par des "gens de Tunis" qui suivent passants et voitures.

Lundi 19 janvier. Rentrée normale dans les lycées. 12 élèves sont exclus du lycée de Menzel Témime et 4 de celui de Kélibia.

Extrait d'un tract calligraphié à la main par les élèves de Kélibia :

"Aux élèves opprimés de dire leur mot et de s'élever contre la terreur. Camarades, la journée du 13 décembre 1975, s'inscrit dans l'histoire de notre lutte en voyant les masses lycéennes dans tous les établissements nationaux, s'élever pour dire :

- Non à la politique de la sélection
- Non à la bande de Guiga, traîtresse
- Non à la réforme-complot.

Nécessité de la grève : notre grève a été rendue nécessaire par la politique répressive..." (suit une analyse de la situation dans les lycées et dans le pays.).

Aux dernières nouvelles, à Gafsa, des élèves du lycée de cette ville, ainsi que leurs parents ont signé une pétition en double exemplaire, adressée à Pourquiba et au premier ministre, leur signifiant qu'au terme de la décision prise par la justice à l'encontre de leurs camarades et enfants, le chef de l'Etat et celui du gouvernement seront tous les deux responsables vis-à-vis de leur décision. Vers le 18 janvier, le laboratoire du lycée a pris feu.

L'ATTITUDE DES PROFS DU SECONDAIRE.

Ils sont toujours sans syndicat national et le bureau exécutif de l'"UGET" fait tout pour retarder au maximum, la tenue du congrès qui devait débattre de la question.

Dans toutes les régions du pays, les bureaux régionaux nouvellement élus, l'ont été sur la base de la défense des intérêts et des aspirations des profs et en vue d'instaurer des structures démocratiques et des pratiques syndicales réellement démocratiques.

La région de Tunis qui, jusque là, était à la pointe des combats se trouve démobilisée après que l'essentiel des responsables syndicaux aient été mutés arbitrairement, (près d'une quarantaine.)

Rappelons que le syndicat des profs du secondaire a été dissous par le parti, l'année dernière, à la suite de certaines revendications matérielles présentées par les profs de l'ensemble des lycées nationaux.

REVUE DE PRESSE.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE TUNISIENNE:

L'ensemble des journaux et des médias qui sont tous aux mains du parti unique, ont, une fois de plus rempli leur rôle qui est celui de justifier l'action du pouvoir entreprise contre les étudiants. D'abondants articles assénent quotidiennement au peuple l'intolérable "dialogue" à sens unique qui voit les responsables du régime et les hommes qui les servent, reprendre le même discours assorti de menaces et se réclamant de la "vérité".

A leurs yeux, il ne pourrait s'agir que d'une "minorité d'agitateurs" :

"LA PRESSE" du 14.1.76 : "Encore une fois, la Faculté des lettres vient d'être le théâtre de perturbations qui n'ont rien à voir avec l'activité syndicale et les questions universitaires. Enfin encore une fois, le fonctionnement d'une institution universitaire est troublée par cette même MINORITE qui ne s'occupe que de semer le désordre, visant ainsi la destruction de ce que la NATION a mis des années, de longues années à bâtir... C'est dommage, vraiment dommage! car, après tout, la Faculté des lettres n'est certainement pas la faculté la plus indispensable à l'économie du pays."

"LA PRESSE" du 16.1.76 : "D'aucuns pourraient se demander comment une minorité d'agitateurs peut provoquer une telle situation? Si la Tunisie utilisait les méthodes qui font loi dans d'autres pays le mal aurait été enrayé."

"L'ACTION" du 14.1.76 : "Voilà un ramassi de marxistes-léninistes et de baathistes qui ne cachent pas leur haine du régime et qui remuent toutes sortes de slogans contre la Tunisie, ses dirigeants, ses acquis économiques et sociaux. Les agitateurs ne se contentent pas d'afficher leur haine, ils recrutent des hommes de main pour semer la terreur."

Il y a donc une minorité d'agitateurs. Quant aux autres étudiants, ils forment aux yeux du régime une "majorité silencieuse" qui se laisse bernier :

"LA PRESSE" (16.1.76) : "L'empire de la peur et le terrorisme intellectuel les laissent sans réaction. Que cette majorité se manifeste et dise bien haut son mot et bien des maux de l'Université seront extirpés."

Pour le pouvoir, les étudiants sont les agresseurs. Voilà ce que déclare le doyen YAALAOUI, qui est, notons-le, nommé par décret :

"La tournure prise par les événements nous a obligé, mes collègues et moi, à demander de l'aide pour lutter contre une poignée, je dis bien une poignée d'énérghumènes qui risquaient

de mettre la faculté à feu et à sang". ("LE TEMPS", 23.1.76.)

Qu'en pense le ministre de l'Intérieur ?

"Les problèmes des étudiants, ce n'est pas mon boulot."
("DIALOGUE", 13.1.76.)

A propos de la sélection dans l'enseignement, le premier ministre déclare dans une allocution reproduite dans les journaux :

"Les aptitudes et les dispositions des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Il en est de courageux et d'entrepreneurs alors que d'autres sont paresseux et nonchalants...."

"La sélection s'impose en définitive, si l'on veut respecter les principes démocratiques..."

La sélection n'est pas une mesure arbitraire mais une nécessité impérieuse." ("L'ACTION", 1.1.76)

Quant au ministre de l'Education Nationale,

"Il a expliqué à ce sujet, rapporte "L'ACTION" du 15.1.76, que l'orientation obligatoire est devenue une nécessité afin d'éviter les contradictions entre les options scientifiques des élèves et les possibilités du marché de l'emploi".

Pourquoi les vigiles dans les facultés ? Le doyen YAALAOUI s'explique :

"Dans les bibliothèques, les gardes veillent au calme, ils interdisent aux étudiants de fumer et de faire du bruit... Cette étroite surveillance donnera peut-être lieu à quelques bavures au début, mais tout le monde s'habitue par la suite."

("LE TEMPS", 23.1.76.)

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE.

"LE MONDE":

"La célérité avec laquelle les 5 étudiants ont été jugés, la sévérité des peines qui leur ont été infligées -malgré leurs dénégations- paraissent à première vue surprenantes....Il est vrai que de nombreux étudiants contestent la représentativité de l'Union Générale des Etudiants Tunisiens (UGET) qui, après quatre années de mise en veilleuse, a tenu son congrès en août sous l'égide du parti unique, le néo-déstour".
(20 décembre 75.)

"Après les affrontements de mercredi la faculté des lettres est désormais gardée "à l'intérieur et à l'extérieur" selon le vœu de son doyen qui s'était rendu, le 13 janvier, chez le président Bourguiba pour témoigner de ses "regrets" et de ceux des professeurs "face aux agissements d'un groupuscule d'étudiants.3
(16.1.76)

"L'HUMANITE", 17.1.76 :

"Le conseil des ministres qui s'est réuni jeudi, a décidé d'employer des "remèdes draconiens" pour venir à bout de la résistance des étudiants qui protestent contre les conditions qui leur sont faites et aussi contre l'arbitraire et la répression dont ils sont les victimes."

"L'HUMANITE ROUGE", 4.1.76 :

"La situation est toujours tendue à l'Université de Tunis où la grève s'étend aujourd'hui à la majorité des facultés, instituts et grandes écoles. L'agitation se développe aussi dans les lycées. Les étudiants entendent ainsi s'opposer à la répression qui les frappe et imposer la reconnaissance des structures syndicales qui les représentent réellement."

"Le gouvernement de Bourguiba ne l'entend pas de cette oreille et intensifie sa répression. Depuis le début de la lutte à l'Université, un étudiant serait mort des suites de ses blessures, une étudiante a avorté à la suite de sévices subis, deux étudiants ont été, l'un éborgné, l'autre grièvement blessé par des vigiles armés de matraques et de poignards; plusieurs dizaines d'autres ont été plus ou moins gravement blessés."

"Les exclusions définitives de l'Université se chiffrent par dizaines et trois vagues de procès expéditifs ont eu lieu depuis le 15 décembre dernier: 4 étudiants ont ainsi été condamnés pour tentative de distribution de tracts, à des peines de prison allant de trois à seize ans. Les arrestations, déjà très nombreuses se poursuivent alors qu'une censure très vigoureuse entretient le black-out sur toutes ces informations."

"AFRIQUE-ASIE", 12.1.76 :

"Qui sont donc les extrémistes ? Les jeunes étudiants en colère, exaspérés par le cynisme et le refus obstiné des autorités administratives, par les provocations d'"appariteurs" et d'"huissiers" musclés; ou n'est-ce pas plutôt ceux qui s'acharnent à déclencher la panique pour justifier un recours accru à la répression ? Oui, il existe aujourd'hui en Tunisie des extrémistes dangereux et redoutables, responsables des atteintes quotidiennes graves et répétées aux libertés syndicales et aux droits les plus élémentaires des citoyens; ils tiennent le gouvernement et paradedent dans les allées du pouvoir."

"...Par delà les revendications matérielles des étudiants, les maladroitures ou l'habileté manœuvrière de tel ou tel responsable destourien, le mal est plus profond. Le divorce entre le régime et la jeunesse étudiante est bel et bien consommé. Les étudiants en colère ne veulent pas entendre parler du syndicat fantôme qu'on veut leur imposer."

"U.S. Informations" (mensuel français du syndicat national des enseignants du second degré.) 28.1.76 :

"TUNISIE : informé de l'arrestation d'une centaine d'étudiants et de la condamnation de 12 autres à de lourdes peines de prison, le Secrétariat National est également intervenu en faveur de leur libération auprès des autorités tunisiennes."

"L'HUMANITE", 28.1.76 :

"Dans une déclaration diffusée ces jours derniers à Tunis, les étudiants communistes tunisiens ont annoncé qu'un étudiant agressé récemment par les "vigiles" au cours d'une manifestation est décédé!"

"Les événements dont l'Université de Tunis vient d'être le théâtre depuis la rentrée prennent à présent une tournure particulièrement grave. Le déploiement fantastique des forces de police dans la capitale, ainsi que l'obstination du pouvoir à refuser de satisfaire les justes et légitimes revendications des étudiants, rassemblés unanimement autour de leurs structures syndicales provisoires non reconnues, ont aggravé la situation et mettent en danger l'existence même de notre Université", écrivent les étudiants communistes tunisiens."

"La violence de la répression menée par les BOP (Brigades de l'Ordre Public) et les vigiles a atteint un tel point, ajoute la déclaration, que selon une information de source sûre, un étudiant de l'ENIT serait décédé à la suite des affrontements du 16 janvier dans cette faculté. Par ailleurs, c'est avec indignation qu'étudiants et enseignants, unanimes, ont vu, depuis le 20 janvier, les vigiles de la faculté des lettres disperser tout rassemblement de personne à l'aide de matraques et de couteaux."

"AL BALEGH" (hebdomadaire libanais), n°200, du 2 au 8 février 76, consacre une longue analyse à la situation politique intérieure qui prévaut en Tunisie, à la lumière des derniers événements ainsi commentés:

"Cependant que le ministre de l'Intérieur poursuit sa politique répressive et terroriste, le ministre de l'Education adopte, lui, la politique de l'autruche, niant l'existence d'une crise à l'Université et considérant ce qu'y s'y passe comme étant l'oeuvre d'une minorité infime d'étudiants. Et, cependant que Driss Guiga, ministre de l'Education, emploie ce terme de "minorité", d'autres responsables et quelques journalistes utilisent celui de "groupuscule". L'utilisation de ces termes sert à rassurer certaines âmes et à minimiser les faits qui montrent que la crise est à son apogée à l'Université et que des étudiants très nombreux sont conscients des problèmes qui se posent à eux ainsi qu'à leur peuple et sont décidés à lutter pour leur trouver des solutions."

"Quand le Comité de Section Provisoire a appelé à une Assemblée Générale au Campus Universitaire de Tunis, le nombre des étudiants présent approchait les 3000. Si c'est ça ce qu'on appelle un groupuscule, comment qualifier alors l'organisation des étudiants dés-touriens ou l'U.G.E.T officielles auxquelles il est même impossible de rassembler quelques centaines d'étudiants pour un meeting quel qu'il soit?"

LA RIPOSTE EN EUROPE.

Une grève de la faim a été organisée par les étudiants tunisiens à la Maison du Mexique à la Cité Universitaire de Paris, vendredi 6 février. Elle a duré huit jours malgré l'intervention de la police française en collusion avec les polices parallèles tunisiennes et la collaboration du Directeur de la Fondation Universitaire, M.Marthelot.

Cette grève a été décidée par le C.S.P.-U.G.E.T de Paris et avec le soutien du Comité d'Information et de Défense des Victimes de la Répression en Tunisie, dans le cadre d'une large campagne de mobilisation et d'information en direction de l'opinion publique et de toutes les forces démocratiques, progressistes et anti-impérialistes. Elle avait pour but de briser le mur de silence érigé autour des luttes estudiantines en Tunisie et à l'étranger pour une U.G.E.T. autonome, représentative et démocratique. Elle se fixait également pour objectif, la dénonciation des pratiques fascistes et répressives du pouvoir bourguibistes dont sont victimes les étudiants tunisiens et l'ensemble des masses populaires exploitées.

Le C.S.P.-U.G.E.T. à Paris a organisé à l'issue de cette grève un grand rassemblement à la Cité Universitaire où furent dénoncés, devant près de 500 étudiants, tunisiens et étrangers, le comportement de Marthelot, l'intervention des forces de police au sein de l'enceinte universitaire et la collusion de la police française avec le pouvoir déstourien. Les étudiants furent également largement informés sur la situation qui prévaut en Tunisie et ont soutenu les revendications des étudiants tunisiens pour la liberté d'expression à la Cité Universitaire qui concerne l'ensemble des étudiants, et pour une U.G.E.T. représentative et la libération des syndicalistes emprisonnés. Un autre grand meeting a eu lieu vendredi 20 février.

Dans ce même esprit des étudiants et des ouvriers tunisiens ont organisé des grèves de la faim à Lyon, Lille et Annaba (Algérie).

Un meeting international d'information a également eu lieu à Bruxelles. D'autre part, le C.S.P.-U.G.E.T. de Nancy a organisé, jeudi 19 février, une soirée-débat sur la Tunisie avec la projection du film "REMPARTS D'ARGILE". Le débat a été animé par un camarade de notre Comité.

DEUX COMMUNIQUES DE PRESSE ADRESSES PAR LE COMITE
A L'ENSEMBLE DE LA PRESSE EN FRANCE.

Paris, le 12 février 1976 :

Ce matin à huit heures dix, les C.R.S. ont envahi la salle du rez de chaussée de la Maison du Mexique à la Cité Universitaire, boulevard Jourdan, lieu où se déroule une grève de la faim, entamée sous l'égide du C.S.P. (Comité des Sections Provisoires de Paris), et soutenue par le Comité d'Information et de Défense

des Victimes de la répression en Tunisie.

Les étudiants tunisiens disposent de cette salle après accord du Comité des résidents de la Maison du Mexique et l'accord de son directeur lui-même. Ils entendent par cette action légale et pacifique, attirer l'attention de l'opinion internationale et alerter la presse démocratique sur les événements graves que traverse l'Université de Tunis et les informer sur la terreur et l'arbitraire qui s'abattent sur le mouvement étudiant. Ils revendiquent également le rétablissement des franchises universitaires au sein des facultés, la réintégration de leurs camarades exclus et la libération de cinq syndicalistes détenus à la suite d'un procès sans avocats.

L'entrée de la police française à la Cité Universitaire pour déloger les grévistes de la Maison du Mexique n'a pas manqué de brutalité, d'insultes à caractère raciste et d'humiliations. Elle n'a aucune justification puisqu'il ne s'agit pas d'une occupation illégale.

Survenue après la récente intervention policière contre des étudiants iraniens grévistes, cette action ne peut passer sous silence. Elle confirme l'orientation du gouvernement français qui consiste à empêcher par le recours à la force tout mouvement revendicatif étranger, toute liberté d'expression et d'organisation. En outre, cette intervention arbitraire a été coordonnée avec la Direction de la Fondation de la Cité Universitaire et avec la police tunisienne.

Le Comité dénonce avec vigueur cette double complicité et cet arbitraire dans lesquels il voit une mesure ouvertement antidémocratique, visant à aider le gouvernement réactionnaire tunisien dans sa répression et sa campagne de dénigrement engagées contre le mouvement démocratique, en particulier le Mouvement Etudiant Tunisien.

Le Comité demande avec insistance la remise en liberté des étudiants encore en détention et dénonce avec vigueur la conspiration ourdie par le Directeur de la Fondation Internationale qui, semble-t-il, a déposé une plainte pour dégradation de matériel.

Le Comité en appelle enfin à l'opinion démocratique pour qu'elle affirme sa solidarité avec la juste lutte des étudiants tunisiens.

LE SECRETARIAT DU COMITE

Paris, le 13 février 1976 :

A l'appel du Comité de Section Provisoire de l'U.G.E.T. à Paris et avec le soutien du Comité d'Information et de Défense des victimes de la répression en Tunisie, une délégation d'étudiants tunisiens a été reçue ce matin vendredi 13 février au bureau de la Ligue des Etats Arabes à Paris.

La délégation a demandé aux responsables du bureau d'inter-

venir auprès des autorités françaises et du corps diplomatique arabe afin d'obtenir qu'aucune poursuite ne soit engagée contre les 32 étudiants interpellés la veille, jeudi 12 février, à la Cité Universitaire.

Ces derniers, 30 tunisiens (25 jeunes gens et 5 jeunes femmes) et deux de leurs camarades (Iranien et Italien) poursuivaient depuis le Vendredi 6 février, une grève de la faim à la Maison du Mexique (Cité Universitaire - Paris) pour alerter l'opinion sur le climat répressif très inquiétant qui prévaut à l'Université de Tunis.

Bien que ces 32 étudiants aient été relâchés à la fin de la journée du jeudi, 4 d'entre eux, tous ressortissants tunisiens, ont été convoqués à la préfecture de police et à la 6ème brigade territoriale. Des mesures administratives expéditives risquent d'être prises à leur encontre comme ce fut le cas, il y a quelques jours vis à vis des étudiants Iraniens.

Les responsables du bureau de la Ligue Arabe ont enregistré la requête des étudiants tunisiens et ont accepté en dépit de l'opposition de l'ambassadeur de Tunisie, d'accorder aux étudiants tunisiens l'autorisation de convoquer une conférence de presse le Vendredi 13 Février à 15 h 30.

Au cours de cette conférence de presse deux communications ont été faites au nom du Comité de Section Provisoire de l'U.G.E.T. et du Comité d'Information et de Défense des victimes de la répression en Tunisie.

Lecture a été donnée d'un témoignage d'étudiants de l'Université de Tunis et l'un des étudiants interpellés jeudi par la police française à Paris a décrit les conditions de l'intervention de cette dernière.

Un bilan complet de la violente répression qui a sévi à l'Université et dans les lycées de Tunisie a pu être fait en présence de nombreux représentants de la presse française et arabe.

Le Comité d'Information et de Défense des victimes de la répression en Tunisie, solidaire de l'action du C.S.P. a lancé un appel à l'opinion démocratique pour l'organisation ; à l'occasion du 20ème anniversaire du 20 Mars 1956, d'une campagne pour la libération de tous les détenus politiques et l'amistie pour tous les citoyens tunisiens condamnés pour leurs opinions politiques durant ces dernières années.

Les animateurs de la conférence de presse ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

Ils ont ainsi rappelé les causes profondes de la crise à l'Université de Tunis, mettant l'accent sur la très large adhésion des étudiants de Tunisie aux structures syndicales provisoires et au Comité Universitaire Provisoire (C.U.F.) qui récusent la direction fantoche de l'U.G.E.T. imposée lors de la parodie de congrès du mois d'Août 1975.

Un tableau très fourni des luttes populaires en Tunisie a été brossé et des précisions ont été apportées sur le déroulement scandaleux des 4 derniers procès d'opinion qui ont eu lieu durant les mois de Décembre et de Janvier, moins de 3 mois donc après le grand procès politique de Septembre 1975.

Faits à l'appui, les intervenants ont dénoncé l'intervention des polices tunisiennes en Europe. Le cas d'un policier tunisien en Allemagne a été évoqué. Ce dernier, porteur d'un passeport diplomatique a été inculqué le 6 Février à Berlin à la suite d'agressions perpétrées contre des ressortissants tunisiens.

Les responsables du C.S.P. U.G.E.T. ont réaffirmé leur détermination de faire aboutir leurs revendications. Ils se sont félicités de la riposte des résidents de la Cité Universitaire et en particulier de ceux de la Maison du Mexique qui ont imposé à la direction d'accueillir, à nouveau, les étudiants tunisiens. L'annonce a été faite de la réussite de l'action entreprise par le C.S.P. de Lyon qui a organisé une grève de la faim à Villeurbanne au Centre Culturel Oecuménique (39 avenue Courteline). Une grève de la faim a été organisée par les étudiants tunisiens à Armaba (Algérie) et une autre doit avoir lieu sous l'égide du C.S.P. de Lille. A Paris la campagne d'information et de soutien se poursuit et sera clôturée par un meeting de solidarité.

TELEGRAMME envoyé le 9.2.76, à l'issue d'une soirée d'animation culturelle de la grève de la faim, à la Maison du Mexique.

DESTINATAIRE : Président de la cour d'appel.
Palais de Justice, Bab Bénat.
Tunis.

"NOUS ETUDIANTS TUNISIENS (ET) ETRANGERS PARTICIPANT (A LA) SOIREE CULTURELLE (DE) SOUTIEN (AUX) GREVISTES (DE LA) FAIM (ET) AUX PRISONNIERS POLITIQUES (QUI) SE DERoule SOUS (LA) DIRECTION (DU) CSP-UGET (A) PARIS DEPUIS (LE) 6.2.76 A LA CITE UNIVERSITAIRE POUR DENONCER LA REPRESSION (QUI) S'ABAT SUR (LE) MOUVEMENT ETUDIANT (ET) POUR LE RESPECT (DES) LIBERTES DEMOCRATIQUES. DENONCONS (LE) PROCES D'APPEL QUI S'Ouvre AUJOURD'HUI 10.2 CONTRE LES DEMOCRATES JUGES (LE) 24.1.76 (ET) DEMANDONS LEUR LIBERATION IMMEDIATE (ET) INCONDITIONNELLE."

L'ECHO DE LA RIPOSTE, DANS LA PRESSE INTERNATIONALE.

Le 12 février.

"INFORMATIONS OUVRIERES" : "... Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la mobilisation des étudiants tunisiens contre le gouvernement de Bourguiba. Commencé en 1967-68, ce mouvement s'est poursuivi avec des moments chauds" au printemps 72, puis en 1973 où il opéra sa jonction avec le prolétariat de Tunis (grève des transports de la SNT). En 1974-75, bien que ralenti, le mouvement étudiant tunisien poursuit sa lutte sur la base de sa revendication fondamentale : pour une UGET (Union Générale des Etudiants Tunisiens dont la direction a été confisquée par le Néo-déstour, le parti unique de Bourguiba au pouvoir) libre et démocratique de tous les étudiants.

A la rentrée de 1975 la lutte a repris contre la sélection massive à l'Université. Depuis 1972, la masse des étudiants est organisée, contre le Néo-déstour dans le cadre des "structures provisoires de l'UGET". Pour tenter de briser leur force, une provocation a été montée par le doyen de la faculté des Lettres de Tunis. Ce personnage a pour nom Yalaoui et a fait saisir des cartes d'étudiants lors d'une AG. C'était mettre le feu aux poudres, une autre AG décidant à la mi-décembre d'occuper le bureau du doyen pour récupérer les cartes dérobées. Arrestations, condamnations, emprisonnements, rien n'y fit. Grèves et manifestations se poursuivent dans les facultés et Ecoles supérieures de toute la Tunisie; puis les lycéens entrent partout en mouvement (à Khaznadar, au Bardo, à Sfax, Kasserine, Gabès). Le pouvoir exclut les lycéens des lycées."

"... Entre le 15 et le 20 janvier, toute la Cité universitaire du Bardo est encerclée par les BOP. Pour la première fois, les étudiants dressent des barricades pour défendre leurs droits..."

"LE PROGRES" (LYON): "Ces quatre jeunes tunisiens, poursuivant leurs études à Lyon, continuent la grève de la faim qu'ils ont entamé mardi, au centre oecuménique de la rue Courteline à Villeurbanne..."

"La section provisoire lyonnaise de l'UGET de Tunisie, apporte son soutien aux grévistes. Au cours d'une conférence de presse, ses responsables ont qualifié d'explosive, la situation de l'Université tunisienne:

" Les difficultés matérielles sont énormes et la contestation est étouffée. Des vigiles sont à l'intérieur de l'Université. Un véritable état de siège est imposé par des brigades d'ordre public pour briser toute manifestation. ..."

"Pour la section provisoire lyonnaise de l'UGET, les révolutionnaires tunisiens sont inquiétés également à l'étranger : En juin 75, l'UGET organisait à Lyon une semaine culturelle tunisienne. Des individus (également tunisiens), sont venus attaquer les participants, armés de couteaux, matraques, chaînes et rasoirs. La section lyonnaise de l'UGET lance un appel, pour la solidarité avec le peuple tunisien, contre l'arbitraire et pour l'exercice effectif des libertés démocratiques.

"Un meeting de solidarité aux grévistes de la faim est organisé aujourd'hui à 20 h 30 au centre oecuménique.

Le 13 février.

"LE MONDE": "Une quarantaine d'étudiants tunisiens ont été interpellés par la police, ce jeudi 12 février, à la Maison du Mexique de la Cité Universitaire Internationale de Paris. Parmi eux se trouvaient 18 personnes qui, depuis une semaine faisaient une grève de la faim pour protester contre les mesures répressives qui, selon elles, sont actuellement appliquées à l'Université de Tunis. Des réunions d'information sur ce sujet sont prévues pour la fin de la semaine à la Cité Universitaire."

"L'HUMANITE": "Des étudiants tunisiens qui observaient, à la Cité Universitaire de Paris, une grève de la faim pour protester contre la répression dont sont victimes leurs camarades à l'Université de Tunis, ont été chassés des locaux où ils se trouvaient par la police. 32 d'entre eux ont été appréhendés. Cinq étudiants tunisiens étaient encore détenus jeudi soir, à la suite d'une plainte déposée par le directeur de la Cité Universitaire pour "dégradation de matériel et vol". On craint que ce prétexte ne serve à des expulsions arbitraires comme celles qui furent décidées il y a peu de temps à l'égard d'étudiants iraniens qui avaient manifesté contre les exécutions sommaires à Téhéran."

"LIBERATION": " Sur plainte du directeur de la Maison Internationale, les CRS sont intervenus hier matin à 8 heures, à la maison du Mexique de la Cité Universitaire. Ils ont arrêté, après les avoir brutalisés et abreuvés d'injures racistes, les 32 étudiants qui l'occupaient et dont 20 d'entre eux faisaient la grève de la faim. Cette action organisée par l'UGET (Union Générale des Etudiants Tunisiens) avait pour but de protester contre la répression dont sont victimes les étudiants en Tunisie. Fin janvier, l'un d'entre eux avait été tué par la police de Bourguiba. L'UGET appelle maintenant à la mobilisation pour exiger leur libération et surtout empêcher que des mesures d'expulsion ne soient prises à leur encontre."

Le 14 février.

"LE MONDE": " 26 des 30 étudiants tunisiens interpellés jeudi 12 février à la Maison du Mexique, à la Cité Universitaire (Le Monde du 13 février), ont été relâchés après vérification d'identité. Quatre d'entre eux, en infraction à la législation sur les étrangers, sont passibles de peines de contravention. Le directeur de la cité universitaire a, d'autre part, porté plainte pour dégradation des locaux. Enfin, à Villeneuve, quatre étudiants tunisiens ont entamé une grève de la faim jeudi, afin de protester contre la répression dont sont victimes, selon eux, les étudiants en Tunisie. Une autre grève de la faim aurait, d'autre part, été déclenchée, pour les mêmes motifs, par des étudiants tunisiens à Lille."

"L'HUMANITE": "Un groupe d'étudiants tunisiens a occupé pacifiquement vendredi le siège de la Ligue des Etats Arabes à Paris, boulevard Hausseman, en signe de protestation contre la situation estudiantine en Tunisie. Ils entendaient protester au sujet de "la répression de la part du pouvoir en Tunisie contre les étudiants tunisiens". A la fin du mois de janvier dernier "un étudiant a trouvé la mort au cours d'une vague de répression policière."

"LE FIGARO": " Une trentaine d'étudiants tunisiens ont évacués hier, à l'issue d'une conférence de presse, le siège parisien de la Ligue arabe qu'ils occupaient depuis la matinée, en signe de protestation contre la situation estudiantine en Tunisie. Les porteurs de paroles des étudiants tunisiens ont déclaré à la presse que leur "4 camarades convoqués vendredi par la préfecture de Paris et la brigade territoriale sont menacés de mesures d'expulsion".

"LE QUOTIDIEN DU PEUPLE" : "Hier après-midi se tenait une conférence de presse organisée à la Ligue des Etats Arabes par le Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie. Jeudi matin, la police intervenait à la Cité universitaire et arrêta des étudiants tunisiens (CSP-UGET) en grève de la faim depuis le 6 février 1976 pour protester contre la répression à l'Université de Tunis.

Cette intervention arbitraire s'est faite avec la complicité de la direction de la Fondation Universitaire et de l'Ambassade de Tunisie à Paris. Sur les 5 étudiants relâchés jeudi en fin d'après-midi, 4 sont menacés d'expulsion et le dernier risque gros puisqu'il a été condamné en Tunisie à 7 ans de prison en septembre dernier.

La lutte continue : les étudiants tunisiens ont réoccupé la Maison du Mexique et poursuivent la grève de la faim."

"EL MOUJAHID" : "La maison du Mexique, à la Cité Universitaire de Paris où des étudiants tunisiens faisaient la grève de la faim depuis le 6 février, a été investie jeudi matin par des forces de police qui ont procédé à l'arrestation de 36 étudiants tunisiens (UGET).

Les étudiants marquaient ainsi leur solidarité avec leurs camarades de Tunis qui, selon eux, sont en butte à de très violentes actions de répression de la part du pouvoir. A la fin du mois de janvier, les heurts entre les étudiants de Tunis qui demandent notamment de jouir de libertés démocratiques, et les forces de police ont fait un mort.

Les étudiants tunisiens en France avaient demandé au directeurs et aux résidents de la maison du Mexique de les accueillir pendant leur grève de la faim. L'autorisation, donnée la semaine dernière, avait été reconduite mercredi soir. C'est sur plainte du directeur de la maison internationale que les forces de police sont intervenues jeudi matin."

"ECH-CHAAB" (Algérie) : "Des étudiants tunisiens ont occupé le siège de la Ligue Arabe à Paris pour protester contre la situation dramatique que vivent les étudiants à l'Université de Tunis.

Les délégués du C.S.P-UGET ont remis un mémorandum au directeur de la Ligue Arabe dans lequel ils protestent contre la "répression pratiquée par le pouvoir contre le mouvement étudiant tunisien. Les étudiants tunisiens à Paris font une grève de la faim depuis le 6 février avec la participation de 32 personnes qui ont été arrêtées par la police française et relâchées par la suite."

"L'HUMANITE ROUGE" : "Les étudiants tunisiens en France avaient demandé

au directeur et aux résidents de la maison du Mexique de les accueillir pendant leur grève de la faim.... L'UGET s'élève contre l'attitude des CRS, qui, selon elle, "ont fait preuve d'une barbarie sans exemple, n'hésitant pas à matraquer les étudiants grévistes de la faim, pour la plupart encore endormis", et à les injurier en termes racistes. Elle souligne "la collaboration policière entre le gouvernement français et le régime réactionnaire tunisien" et "appelle tous les démocrates et anti-impérialistes français à se mobiliser pour exiger la libération immédiate des étudiants arrêtés et afin d'empêcher que des mesures d'expulsion ne soient prises à leur encontre".

"LE FIGARO" : "Une trentaine d'étudiants tunisiens ont évacués hier à l'issue d'une conférence de presse, le siège parisien de la Ligue arabe qu'ils occupaient depuis la matinée, en signe de protestation contre la situation existant en Tunisie. Les portes par lesquelles les étudiants tunisiens ont déclaré à la presse que leur "4 camarades convoqués vendredi par la préfecture de Paris et la brigade territoriale sont menacés de mesures d'expulsion".

"LE MONDE" : " Le Comité de section Provisoire de l'union générale des étudiants tunisiens à Paris et le Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie ont tenu vendredi 13 février dans les locaux de la Ligue arabe à Paris une conférence de presse pour dénoncer "la répression exercée par les autorités tunisiennes contre les étudiants depuis le mois de décembre". Les orateurs qui se sont succédés ont protesté contre "l'état de siège" imposé, selon eux, à l'Université de Tunis à la suite de mouvements de grève.

En explication d'une mesure votée par l'Assemblée nationale, a souligné un représentant du Comité de section provisoire de l'UGET, les conseils de facultés n'ont plus le droit de regard sur les mesures disciplinaires qui ne dépendent désormais que du ministre de l'éducation nationale. L'intervention de la police française le jeudi 12 février à la maison du Mexique de la Cité universitaire de Paris contre une trentaine d'étudiants tunisiens dont dix huit observaient depuis six jours une grève de la faim (Le Monde du 13 février), a été également évoquée. Les étudiants appréhendés ont été remis en liberté après interrogatoire. Mais quatre d'entre eux, dont les papiers ne sont pas en règle, risquent d'être expulsés, mesure qui serait particulièrement lourde de conséquences pour l'un d'eux, condamné à sept ans de réclusion en Tunisie pour ses activités syndicales."

Le 17 février.

"LIBERATION" : " Depuis mardi dernier, quatre étudiants tunisiens de la section provisoire (de Lyon), de l'UGET, ont entamé une grève de la faim. Vendredi soir, un meeting a eu lieu au centre oecuménique de Villeurbanne. Ce meeting et cette grève de la faim, ont pour but de soutenir les revendications des étudiants de Tunis qui se battent contre une vague de répression sans précédent : tentative du gouvernement de remettre en cause les structures provisoires de l'UGET, pourtant démocratiquement élues, installation de "vigiles" musclés dans la faculté, interdiction de fumer dans les couloirs et de parler en cours..."

Le 19 février.

"POLITIQUE-HEBDO" : "A l'appel du comité de section de l'"Union Générale des Etudiants de Tunisie" et du "Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie", une occupation des locaux et une conférence de presse ont été organisées au bureau de la Ligue Arabe à Paris, le vendredi 13 février. Ces initiatives ont fait suite à l'action de la police française qui, sur pression de l'ambassade de Tunisie en France, est intervenue à la Maison du Mexique de la Cité Universitaire, le jeudi 12 février. 18 étudiants tunisiens avaient, en effet, entamé le 6 février une grève de la faim. 32 étudiants ont été interpellés et retenus durant 12 heures à la 6ème brigade territoriale et on avait fait peser sur eux la menace d'un "refus de séjour". Un mouvement de solidarité efficace a fait échouer cette opération et la grève de la faim a repris vendredi 13 février à la Cité Universitaire. L'opinion démocratique française est ainsi alertée sur la violente répression dont sont victimes, depuis le mois de janvier, les étudiants et lycéens tunisiens. Cette répression a dépassé en ampleur toutes celles qui depuis 1966 se sont abattues périodiquement sur l'Université de Tunis. Les exclusions de l'Université sont nombreuses (87 aux dernières nouvelles). Des étudiants et des lycéens ont été molestés et trois d'entre eux ont été gravement blessés. Un étudiant de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs aurait même succombé des suites de ses blessures.

LES DERNIERS PROCES D'OPINION

Le 27.II.75

Certains des inculpés du procès de septembre-octobre 75, ayant appris leur condamnation par les journaux se sont présentés à la police pour faire opposition au jugement, rejetant les accusations retenues contre eux. La cour réduisit leurs peines :

- de 7 ans à 18 mois pour Abdelhamid Achour
- de 5 ans à un an pour Nizar Krichène
- de 5 ans à 2 ans avec sursis à Mohamed Jomai.

Le 17.I2.75

Inculpés d'avoir porté atteinte au prestige du chef de l'Etat, de diffamation, d'atteinte à la propriété d'autrui, de vol et de désobéissance, Hédi Jilani, Habib Kaouach, Habib El Khémiri, Slimane Yahyiaoui et Mohamed Bekri sont condamnés de deux ans et quatre mois de prison à 6 ans et 4 mois.

Le 15.I.76

12 étudiants sont condamnés à 44 mois de prison ferme chacun. Le jugement ayant par la suite été annulé en appel.

Le 24.I.76

Youssef Chakroun et Mohamed Messaoud Chabbi, en fuite, ont été condamnés à 16 ans de prison ferme et 5.100 dinars d'amende, Chawki Chabbi et Abdallah Zlitni, à 4 ans et 6 mois de prison et 2.200 dinars pour les chefs d'inculpation suivants: Outrage au chef de l'Etat et aux membres du gouvernement, tentative de distribution de fausses nouvelles, outrage au corps de la magistrature et aux pouvoirs.

La seule preuve retenue contre eux; la possession d'une valise pleine de tracts.

Ce jugement scandaleux a été confirmé en appel, sauf pour Chawki Chabbi relaxé, au cours d'un procès auquel ont assisté, un avocat du barreau parisien mandaté par la Ligue des Droits de l'Homme et un avocat du barreau algérien.

Ainsi donc, nous continuons de voir les procès d'opinion se succéder à la chaîne, dans des conditions qui tiennent de moins en moins compte des droits les plus élémentaires, comme le droit à la défenses et des légalités de procédure, en principe garanties par la Constitution.

LES ÉVÉNEMENTS DE THALA.

Un groupe de militants formé essentiellement d'élèves et d'étudiants a procédé à une opération de distribution de tracts, le 2 octobre 75 dans la ville de THALA. Des arrestations furent opérées tout de suite après. Abderrahmane Bâassoussi, étudiant à la faculté des Lettres, Hatem Ferchichi, instituteur, Mohammed Zâabi, ouvrier à la marbrerie de Thala et Hamzaoui, professeur ; tous furent arrêtés et puis relâchés faute de preuves retenues contre eux.

Le 13 octobre 1975, les murs de la ville de Thala furent couverts de slogans : "*L'argent existe et la misère aussi*", "*Le parti du Déstour est bâti sur la trahison*", "*Il n'y a de combattant suprême que le peuple*", "*Elève, ton avenir, c'est l'errance*", "*Le pain coûte 65 millimes, l'huile, 200, le sucre, 300 et le salaire de l'ouvrier ne dépasse pas 700 millimes*". Sur les murs du Palais de Justice, ce slogan : "*Le Palais est là, mais la Justice est absente.*" Sur les murs de la Maison du Peuple : "*Peuple opprimé, réveille-toi.*"

A la suite à cette action, la police procéda, le 25 octobre, à de nouvelles arrestations : Rached El Hamadani et Ahmed Saihi. Tous deux furent également relâchés faute de preuves, quelques jours plus tard.

Le 3 octobre, Ahmed Fili est arrêté par la police de Kassérine et torturé pendant deux jours.

Le 5 novembre, Un autre militant, Rachid Jomli, est arrêté.

Le 6 novembre, arrestation de Nouredine Bourôgâ.

Le 10 novembre; Rached El Hamdani est de nouveau arrêté et interrogé, successivement, à Kassérine, Gafsa, et à la D.S.T de Tunis, (Direction de la Sûreté du Territoire).

A ces quatre militants furent collées les inculpations suivantes:

- 1- Diffamation du Chef de l'Etat
- 2- Incitation de la population à la révolte
- 3- Possession de publications diffamatoires et leur diffusion.

Les quatre militants sont traduits en justice, le 30 décembre, à Kassérine devant une salle bondée d'élèves, d'étudiants, de leurs parents et d'habitants de la ville.

Dès le début de la séance et sans même que les accusés fussent interrogés le Président du tribunal lut le verdict. Il en fut interrompu par les accusés qui entonnèrent des chants révolutionnaires et lancèrent des slogans: "*Il n'y a de combattant suprême que le peuple.*", "*Avec notre âme et notre sang, nous te vengerons, ô, peuple.*" Ce qui ne laissa d'autre choix au Président du tribunal que de fuir précipitamment, perdant sa casquette de magistrat dans la cohue, la police étant intervenue entre temps pour tabasser les accusés. Il s'en est suivi une bataille généralisée entre l'assistance et les policiers. Un début de manifestation de rue eut lieu, à la suite de laquelle deux élèves furent arrêtés; il s'agit de Mohammed El Abbassi et Mohammed Ettaïeb El Fili. Ils seront jugés le 20 janvier 1976 au cours d'un procès qui sera également extrêmement agité.

Voici les peines prononcées lors du procès des 4 premiers militants, le 30 décembre 75:

- 1- Nouredine Bourôgâ, étudiant en sciences économiques ; 2 ans et 3 mois de prison et 500 dinars d'amende (près de 5000 NF.).
- 2- Ahmed El Fili et R'chid Jomli, respectivement, chômeur avec un diplôme technique et étudiant à l'E.N.A. de Tunis ; 1 an et 9 mois de prison et 500 dinars d'amende à chacun.
- 4- Rached El Hamdani, étudiant en Droit à Grenoble ; 6 mois de prison.

Peines prononcées contre les deux élèves, le 20 janvier 76 :

- 1- Mohammed El Abbassi, collègue technique de Kassérine,
- 2- Mohammed Ettaïeb El Fili, 7ème Mathématique, lycée Ez-Zahra, 8 mois de prison chacun.

Les quatre premiers détenus sont isolés depuis leur arrestation dans la prison de Kassérine. Ils seraient transférés à Sousse le 29 janvier dernier pour être jugés en appel. Quant aux deux autres, ils sont également à la prison de Kassérine avec les détenus de droit commun.

Il est à signaler qu'un élève a été condamné par coutumace à trois mois de prison; il s'agit de Salah Jemli.

Il faut noter par ailleurs que Nouredine Bourôgâ souffre encore de grandes douleurs provenant d'une grave blessure à la tête et au front occasionnée par la brutalité des coups qu'il a reçu de la part des policiers en pleine salle d'audience.

A Kassérine : 2 affaires de nature différentes ont entraîné une large action conjuguée de 21 syndicats de la région regroupant ouvriers et corps enseignant (instituteurs, profs, profs adjoints, profs technique, surveillants et surveillants généraux, ouvriers de la cellulose et ouvriers des transports...). Ces problèmes sont : la tentative d'expropriation d'ouvriers agricoles de la "terre d'Etat" qu'ils travaillent depuis l'époque de la coopérative; le gouverneur voulant faire don de cette terre à deux destouriens.

Le deuxième problème : Le proviseur du lycée de jeunes filles abusa de certaines de ses élèves et surveillantes.

Au départ, des pétitions, des A.G. de chaque secteur à part, puis C.A regroupant les 21 syndicats. Il fut organisé un mouvement de grève régionale, le mercredi 4 février (cellulose, transport, lycées...). Le retour à la terre de ses travailleurs, ainsi que le renvoi du proviseur et de l'économe, son complice, ont couronné cette action malgré la campagne d'intimidation menée par le gouverneur contre les syndicats.

LA SITUATION DES PRISONNIERS POLITIQUES.

La condition des prisonniers politiques continue à être mauvaise malgré certains acquis arrachés grâce à une lutte de tous les instants.

Le régime ne recule devant rien pour faire pression sur les familles des détenus politiques et d'en user comme moyen d'intimidation.

Ainsi, après avoir autorisé les prisonniers politiques à suivre certaines émissions télévisées, les autorités pénitencières sont revenues sur leur décision pour ne permettre plus que certaines émissions, comme "Les directives du président" et des émissions destinées aux enfants.

Des saisies systématiques ont été opérées dans les cellules, (études, mémoires et notes personnelles, en vue, dit-on, de "tester l'évolution des esprits". Les détenus ont protesté contre cette violation de ce qu'il leur restait de liberté d'opinion.

D'autre part, les familles ont été obligées de fournir à l'administration pénitenciaire des photos des parents qui comptent rendre visite aux détenus. En l'absence d'une position concrète, les familles ont fini par s'incliner par crainte de voir les visites suspendues.

TAHAR CHAGROUCH a été transféré de Kairouan à Borj Erroumi; il est toujours en régime cellulaire isolé de ses camarades.

Il a entamé une grève de la faim pour protester contre cette mesure qui le frappe. Les autres détenus solidaires, ont à leur tour déclenché une grève de la faim pour soutenir ses revendications.

NIZAR KRICHENE se trouve à la prison du Kef en compagnie de sept détenus. Sa peine a été commuée à un an de prison.

En ce moment même où le régime se vante d'avoir accordé certaines mesures minimes et partielles, il est plus que jamais nécessaire de rappeler que le nombre des prisonniers politiques croît à un rythme inquiétant et que les condamnations portées pour les mêmes chefs d'accusation sont devenues deux fois plus lourdes; voir les condamnations des derniers procès de décembre 75 et de janvier 76 (notre article : LES "DERNIERS PROCES").

LES LUTTES OUVRIERES.

SECTEUR DES TRANSPORTS:

Le 5 janvier 76, à la Société des Transports de Sousse (S.T.S), puis le 6, à la SORETRAS de Sfax, les ouvriers ont déclenché une grève de plusieurs jours. Ils réclamaient une augmentation des salaires et la révision des statuts.

Le niveau d'organisation de cette action était assez élevé. Des débats longs et répétés eurent lieu et des services d'ordre furent mis sur pieds pour faire face aux tentatives qui menaçaient de briser la grève.

A Sousse, les ouvriers ont occupé les ateliers les dépôts de leur compagnie et une voiture munie d'un haut parleur a circulé dans les rues de la ville pour expliquer les raisons de la grève aux habitants.

La coordination entre les grévistes de Sfax et de Sousse a permis aux ouvriers de Sousse d'intercepter un bus en provenance de Sfax et allant vers Tunis. Si les tentatives pour convaincre le chauffeur à rejoindre les grévistes n'ont pas abouti, leurs interventions ont trouvé un écho favorable auprès des voyageurs qui en ont discuté pendant tout le reste du trajet.

Les ouvriers ont mis fin à leur grève après avoir fixé à la Direction le 15 janvier pour satisfaire leurs revendications.

Cette grève a eu un large retentissement dans les autres entreprises nationales de transport. La S.T.N. de Tunis menace de se mettre également en grève. Une grande agitation règne actuellement dans le milieu ouvrier de la société de transport du gouvernorat de Béja. L'administration de cette entreprise refusant de tenir compte des stages de formation suivis ailleurs et exigeant des nouvelles recrues une formation complémentaire. Il est à remarquer que ces dernières, touchent un salaire de 15 dinars à peine, (150 N.F.) bien qu'ils effectuent les mêmes tâches que les ouvriers spécialisés.

Les salaires dans cette entreprise sont très bas : 8 dinars (80 N.F.) pour les stagiaires, 28 dinars pour les ouvriers spécialisés et 70 dinars pour les contremaîtres.

DANS LA "SOCIÉTÉ FRIGORIFIQUE ET DE BRASSERIE DE TUNISIE."

Une grève a eu lieu du 19 décembre 75 au 3 janvier 76 dans l'usine SFBT de Tunis, société à capitaux français. Les ouvriers réclamaient une augmentation de salaires et l'application des statuts, ainsi que le renvoi du chef du personnel.

Grâce à leur unité et leur détermination, les ouvriers ont pu faire face aux tentatives de la Direction de briser la grève. Un grand mouvement de soutien fut par ailleurs organisé dans les autres secteurs de l'alimentation. La menace d'une extension de la grève aux autres secteurs accula l'administration à céder. Le chef du personnel fut limogé et certains avantages matériels furent accordés aux ouvriers.

A L'HÔPITAL CHARLES NICOLLES DE TUNIS:

L'ensemble du personnel des pavillons réservés aux soins de la femme s'est mis en grève. Ils ont réclamé une augmentation de salaire. Il est à remarquer que, dans tous les hôpitaux du pays, le personnel de ces secteurs est largement exploité et sous-payé, en particulier le personnel féminin. Cette grève, dans un service aussi important provoqua la panique dans l'administration qui s'est engagée à répondre favorablement aux revendications.

LES OUVRIERS AGRICOLES:

Le climat est actuellement très tendu parmi les milliers d'ouvriers saisonniers embauchés pour la cueillette des olives. Ils travaillent en effet dans des conditions très pénibles, sont logés sous la tente, payés à des bas salaires. Le caractère provisoire de cette tâche et les perspectives du chômage après la cueillette renforcent leur mécontentement.

DANS LE SECTEUR DES TEXTILES:

De nombreux mouvements de grève ont eu lieu. A signaler particulièrement celle de CHERGUIA, EZ-ZAHRA et HAMMAM-LIF.

E C H O S

A monastir : 12 membres de la milice destourienne opérant dans cette ville ont attaqué, un professeur, membre du bureau régional du syndicat de l'Enseignement secondaire et sa femme. Ces agresseurs masqués ont demandé au professeur de se retirer du bureau.

Au kef : Les membres du syndicat font l'objet de menaces de la part du gouverneur, dans le cas où ils présenteraient leurs candidature pour le bureau à élire.

A Tunis : Les élections du bureau régional sont reportées de semaine à une semaine (5 fois de suite) La centrale voulant imposer un bureau sur mesures noyauté par El Harrath (seul maintenu au bureau après sa dissolution en mai, avant la nomination d'un bureau par Achour lui-même. Or Harrath est discrédité par la base.

A Médenine : Après l'élection d'un bureau représentatif, il a été jugé trop "militant" et a été remplacé par un bureau fantoche par la direction de l'UGETT. Les profs de la région ont adressé deux motions d'indignation, dénonçant les pratiques de désignation.

A jendouba : Le bureau a été élu après une lutte ardue.

Le congrès des prof-adjoints a été tenu à Sfax, le bureau national élu, à l'opposé de celui qui est sortant, est très représentatif.

La Fédération Tunisienne des Ciné Clubs voit ses membres hracelés par des tracasseries de toutes sortes visant à enrayer son action de diffusion de films dans les villes et les villages de l'intérieur. Les débats sont surveillés, des salles sont fermées et des films retirés de la circulation.

PLATEFORME DU COMITÉ D'INFORMATION ET DE DÉFENSE DES VICTIMES DE LA RÉPRESSION EN TUNISIE.

(Texte adopté le 13 déc. 75)

Amorcées au lendemain de la campagne de dénonciation du procès de 1975, animées par le souci de tenir compte de l'évolution des forces démocratiques en Tunisie, les discussions en vue de consolider les bases du Comité d'Information et de Défense des Victimes de la Répression en Tunisie, ont abouti à la plateforme que nous publions ci-dessous et à l'élaboration de statuts que nous mettons à la disposition de tous ceux, et de toutes celles qui le désirent mais que nous avons préféré ne pas reprendre dans ce bulletin.

Cette plateforme et ces statuts ont fait l'objet de discussions collectives et démocratiques qui ont été précédées par un débat sur le bilan des activités du Comité au cours de l'année écoulée.

Sur cette base, des camarades qui s'étaient écartés du Comité au cours des derniers mois ont accepté de réintégrer à nouveau le cadre unitaire de concertation et d'action démocratique de notre Comité. D'autres camarades issus des divers courants de l'opposition démocratique, progressiste ou révolutionnaire tunisienne ou autre, ont pu, à cette occasion nouer contact avec le Comité. Au terme de débats qui furent très difficiles certes, mais constructifs, ils ont pu se convaincre de notre volonté d'ouverture et de notre détermination à faire du Comité le cadre privilégié d'une action loyalement unitaire entre tous ceux que motive le travail de défense des victimes de la répression en Tunisie.

La présente plateforme, et ceci mérite d'être souligné, a fait l'objet d'un accord unanime. Les statuts ont, par contre suscité l'abstention(+) de l'un des participants. La raison invoquée était que seule une formule de cartel des organisations politiques pouvait assurer au Comité des garanties de fonctionnement valables. Nous avons récusé cette façon de voir, estimant que la formule du cartel est dangereuse dans la mesure où elle donne la priorité aux préoccupations conjoncturelles des organisations politiques et qu'elle risque à tous moments de transformer le Comité en un champ clos pour des affrontements politiques et idéologiques préjudiciables au travail de défense.

LA PLATEFORME.

La répression qui s'abat sur le peuple tunisien ne cesse de s'intensifier et a été érigée en système de gouvernement.

Cette répression ainsi que l'orientation ouvertement néo-coloniale du régime mettent le pouvoir du parti unique Destourien en contradiction avec les intérêts et les aspirations des masses laborieuses tunisiennes au progrès social, à la démocratie et à l'indépendance nationale. Le caractère anti-démocratique et anti-populaire du régime en Tunisie se double, en effet, d'une soumission inconditionnelle aux intérêts du néocolonialisme.

Inféodé à l'impérialisme, le régime du parti unique mène une politique qui donne la possibilité aux milieux d'affaires inter-

(+): Ce dernier ayant voulu se présenter en tant que délégué du P.C.T

nationaux de piller les ressources du pays, de pressurer les masses populaires tunisiennes et d'empêcher, par le processus actuellement en cours et marqué par la loi sur les investissements d'avril 1972, le développement d'une économie à caractère national.

Pour mener à bien cette politique et pour tenter de contenir le mécontentement populaire, le régime a renforcé, au fil des ans, son monopole sur tous les moyens d'expression et sur toutes les formes d'organisation, syndicales et culturelles. Le pouvoir a ainsi constamment violé les libertés les plus élémentaires en interdisant les formations et la presse démocratiques progressistes et révolutionnaires. Il n'a cessé d'ignorer les garanties constitutionnelles prévues par l'Article 8 de la Constitution ainsi que les principes de la Déclaration Universelle des droits de l'homme à laquelle il a théoriquement souscrit.

Dans ce but, le pouvoir a multiplié et a renforcé les organes et les méthodes qui lui permettent d'exercer une répression systématique.

Le parti destourien joue essentiellement le rôle d'embrièvement idéologique et de répression politique (inféodation des syndicats, polices parallèles, délation, etc...)

L'appareil policier de l'Etat, assisté par divers services et organismes impérialistes, américains et français notamment, exerce un arbitraire de tous les instants, (rafles, usage de la torture, enlèvements, détentions arbitraires, etc...). Le recours à l'assassinat politique a été pratiqué en maintes circonstances. Le chef de l'Etat lui-même en a fait l'aveu et a fait état de menaces du même genre pour l'avenir.

L'armée est associée de plus en plus aux activités répressives (incorporations forcées de jeunes démocrates et opposants, interventions contre les travailleurs en grève, maintien de l'ordre public).

Soumis aux pressions du pouvoir et à un contrôle étroit, l'appareil judiciaire est un instrument docile d'exécution des directives du Destour, ce qui permet de démonter plus efficacement les organisations politiques et syndicales et de donner un caractère exemplaire et "légal" à l'oppression du peuple tunisien.

Enfin, un contrôle systématique et la censure sur les moyens d'information (presse, radio, T.V., cinéma, etc...) permettent de distiller au sein de l'opinion la "vérité" officielle.

+++

A cette politique répressive, le peuple tunisien oppose des luttes multiformes dont l'impact ne cesse de s'élargir.

La classe ouvrière lutte avec une combativité accrue pour la satisfaction de ses revendications économiques, sociales, syndicales. Cette lutte vise aussi l'orientation capitaliste compradore actuelle qui assure, par une politique d'oppression éhontée et de braderie des salaires, la prospérité des milieux d'affaires tunisiens et étrangers.

La paysannerie réclame le droit à la terre et résiste au processus de spoliation et de paupérisation. Ce processus, doublé d'une spéculation foncière effrénée, la réduit souvent à l'exode et à l'émigration.

La jeunesse est victime d'une politique d'enseignement sélective et anti-populaire. Ses luttes rejoignent celles des intellectuels qui réclament avec vigueur le droit à l'organisation autonome, à la liberté d'expression et à la représentation démocratique.

D'autres catégories sociales se sont mises en branle pour arracher les libertés démocratiques fondamentales.

Le parti désolument joue essentiellement le rôle d'embryon d'organisation idéologique (infestation des syndicats, polices paratiss, délation, etc...)

LES OBJECTIFS DU COMITÉ

Dans le cadre de la lutte du peuple tunisien pour la réalisation de ses aspirations fondamentales à la liberté et à la démocratie, le Comité se fixe pour objectif :

1- La défense de toute personne victime de la répression en raison de ses opinions politiques, patriotiques et démocratiques. Cette défense, qui revêt un caractère politique dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre du mouvement démocratique, se situe essentiellement sur le terrain juridique, matériel et humanitaire. La défense plus spécifiquement liée aux options idéologiques des militants ou des citoyens faisant l'objet de menées répressives, ne peut, de ce fait, être prise en charge par le Comité.

2- La dénonciation des atteintes aux droits de la défense et de tout recours à la torture et aux procédures et juridictions d'exception. Il convient aussi de dénoncer les atteintes aux droits de la défense au niveau des juridictions de "droit commun" ; d'autant que le pouvoir n'hésite pas à avoir recours aux poursuites pour délits de "droit commun" afin de camoufler certains procès d'opinion.

3- La défense des libertés publiques, démocratiques et syndicales et le soutien aux luttes de toutes les forces et organisations démocratiques et révolutionnaires pour leur droit à l'exercice des libertés.

4- Le soutien aux luttes du peuple tunisien contre la répression et l'arbitraire ainsi qu'aux organisations et instances progressistes et révolutionnaires nées de ces luttes.

LES TÂCHES DU COMITÉ:

A- L'information.

1. Recueillir et diffuser le plus largement possible des informations sur la répression en Tunisie sous toutes ses formes.
2. Tenir régulièrement informée la presse internationale et toutes les associations compétentes, susceptibles de répercuter l'information.
3. Informer régulièrement l'opinion internationale et tunisienne, et notamment au sein de l'émigration tunisienne à l'étranger, sur la réalité quotidienne des atteintes aux libertés démocratiques et syndicales en Tunisie. Une information au caractère plus élaboré sur d'autres aspects de la réalité politique, économique, sociale et culturelle de la Tunisie, pourrait être envisagée dans les limites d'un large accord au sein du Comité.

B- La défense.

1. Assurer aux victimes de la répression en Tunisie et à leurs familles :
 - une assistance juridique
 - une assistance matérielle et médicale.
2. Exiger le statut de détenus politiques pour les prisonniers politiques.
3. Exiger qu'il soit mis un terme à la distinction entre la "grâce conditionnelle" susceptible d'être remise en cause à tout instant et la "grâce amnistiante". L'amnistie pure et simple, de tous les détenus politiques doit être la revendication constante du Comité.
4. Défendre les militants tunisiens objets en France de mesures discriminatoires et répressives et qui se huertent à la collusion entre les polices française et tunisienne.

++++

Sur cette base le Comité s'adresse, sans exclusive aucune, à toutes les organisations humanitaires, syndicales et politiques, tunisiennes ou étrangères, susceptibles d'aider utilement à ses objectifs d'information et de défense.

Le Comité accordera une attention particulière à la coordination avec les instances qui, à Tunis et à l'étranger, se fixent des objectifs similaires aux siens.

Le Comité en appelle à l'opinion démocratique internationale pour mettre un terme à la conspiration du silence que le régime tunisien entretient habilement sur ses pratiques répressives et sur sa politique despotique et de démission nationale.

L'ACTIVITÉ DES AUTRES COMITÉS DE DÉFENSE (Nouvelles brèves)

ALGER : SEMAINE D'INFORMATION SUR LES LUTTES DU PEUPLE TUNISIEN.

Cette semaine a été organisée par le C.S.P.-UGET. d'Alger. Au cours de cette semaine plusieurs activités ont été menées : des documents, des brochures et des tracts, dont ceux de notre Comité ont été mis à la disposition des masses algériennes, arabes et africaines, dénonçant la répression et l'arbitraire pratiqués par le régime déstourien, valet de l'impérialisme. Des stands ont été tenus à l'Université d'Alger autour desquels des cercles d'animation ont évoqué la situation économique, sociale et politique de la Tunisie ainsi que la domination impérialiste des richesses nationales et la situation du Mouvement Etudiant. Des centaines d'affiches ont été collées sur les murs de la ville, appelant à une Tunisie indépendante et démocratique et stigmatisant la répression menée par le régime déstourien.

Des expositions à base de photos, de documents et de coupures de presse ont été également tenues pour relater les luttes du peuple Tunisiens, expliquer le contexte de ces luttes et montrer la répression dont il est victime, sous tous ses aspects.

Cette semaine a été clôturée par un meeting central organisé au centre de la ville où un soutien a été apporté au peuple sahraoui.

Par ailleurs, la presse, la radio et la télévision algériennes ont fait largement écho à cette action, en consacrant des articles, des interviews et des analyses diverses à la situation qui prévaut en Tunisie et qui est caractérisée par la répression qui s'abat sur le Mouvement Etudiant et l'ensemble des masses laborieuses et des forces démocratiques.

La semaine a trouvé un grand retentissement auprès du peuple algérien, montrant ainsi la destinée commune qui nous lie et nous porte vers un même combat contre l'impérialisme et la réaction locale.

SUR LE FRONT DE LA LUTTE DÉMOCRATIQUE À L'ÉTRANGER:

Nous informons nos lecteurs et l'opinion démocratique tunisienne et internationale de la création de deux nouveaux Comités d'Information et de Défense des Victimes de la Répression en Tunisie.

1- En ALLEMAGNE : à Hambourg, un groupe de tunisiens et d'Allemands s'est organisé en comité pour soutenir la lutte du peuple tunisien et celle des détenus politiques.

2- Au Moyen-Orient : un comité recouvrant le Liban, la Syrie et l'Irak a été créé en se fixant les mêmes objectifs d'information et de défense.

N.B: Pour ceux qui s'intéresseraient à ces nouveaux Comités, ils peuvent s'adresser au Comité qui leur communiquera toutes les informations nécessaires.

L'IMPOSTURE DE LA REVUE "DIALOGUE".

Le "Comité de Groix" envoie une lettre ouverte à l'hebdomadaire tunisien "Dialogue", dans laquelle l'accent est mis sur une des pratiques chères au journal du Destour: la falsification et la dénaturation des faits dans un but de diversion politique:

Sous le titre accrocheur de: "ILS AVOUENT..." (qui fait également la une du journal) l'hebdomadaire tunisien "DIALOGUE" du 9/2/76 publie des extraits des témoignages de deux anciens coopérants tirés d'une brochure du Comité de Groix.

"Pourquoi avons-nous senti le besoin de rendre publics ces "aveux" s'interroge l'hebdomadaire? Réponse: "pour verser un nouvel élément, significatif, au dossier sur l'agitation dans nos facultés". Et pour conclure, "DIALOGUE" laisse aux meneurs d'agitation le plaisir de découvrir qu'ils ont été, et sont souvent "menés".

Ainsi donc, pour cet hebdomadaire, ces témoignages d'anciens coopérants sont un "aveu" de leur rôle de "meneurs". Le Comité de Groix, qui a publié ces témoignages, précisait dans l'introduction de la brochure:

"Ce sont les dépliants publicitaires des agences de voyage, les O.P.A. des hommes d'affaires et les discours des hommes d'état, qui, en France, forgent l'image de la Tunisie. Pour nous, la Tunisie n'est pas à vendre, et notre tâche sera toujours de dénoncer cette image qui cache une réalité moins euphorique, d'éclairer une opinion publique qui ne sait rien de la condition sociale du peuple tunisien. Cette tâche d'information et de sensibilisation est première, car d'elle dépend le succès ou l'échec de toute campagne de mobilisation contre la répression."

C'est dans cet esprit que ces témoignages ont été versés au dossier "coopération" dans la brochure du Comité de Groix intitulée "TUNISIE AU POING". Or, non seulement l'hebdomadaire "DIALOGUE" a présenté ces témoignages de façon mensongère, mais, de plus, il a tronqué les textes: en pratiquant l'amalgame qui consiste à rapprocher la critique virulente du coopérant-type, c'est à dire d'un néo-colon, de l'expérience personnelle de coopérants progressistes, tendant à faire passer ces derniers pour des néo-colons.

Nous demandons alors à l'hebdomadaire "DIALOGUE" qui déclare par ailleurs poursuivre un "travail d'éclairage objectif de l'opinion tunisienne": qui sont les manipulateurs?

Il est en effet troublant de constater que cette manipulation journalistique intervient après les procès du 17/12/75 (5 étudiants condamnés), du 15/1/76 (12 étudiants condamnés) et du 25/1/76 (4 lourdes condamnations), et au moment où la répression s'abat très durement sur les étudiants tunisiens: présence policière dans les facultés, exclusion de plus de 70 étudiants et arrestations de centaines d'autres... (Le Monde du 21/12/75 et du 16/1/76) tandis que dans le même temps, le pouvoir stigmatise, une fois de plus, les "agitateurs" et autres "meneurs" extérieurs dont les étudiants tunisiens ne seraient que de vulgaires baudruches!

Cette manipulation journalistique serait même risible si elle ne venait cautionner une politique concertée de limitation de la scolarité dont les effets se font sentir à tous les niveaux du système éducatif tunisien, au point que, en quatre ans (de 1970 à 1974), le pourcentage des enfants non scolarisés serait passé de 27 à 37% (Le Monde Diplomatique de Décembre 75).

Pour nous, Comité de Groix, si "aveux" il y a, ce seraient ceux de notre indignation devant la répression qui touche les étudiants et de notre solidarité avec tous ceux qui souffrent et qui luttent pour simplement réclamer la dignité que leur accorde "théoriquement" la Constitution.

Le Comité de Groix.